

CHENS'INFOS

AVRIL 2022 • N°28

LE JOURNAL DES CHENSINOIS



LE MOT DU MAIRE

INFORMATIONS
MUNICIPALES

VIE ASSOCIATIVE

— Chens-sur-Léman —

SOMMAIRE

p. 3

LE MOT DU MAIRE

p. 4

INFORMATIONS MUNICIPALES

p. 9

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

p. 23

ETAT-CIVIL

MAIRIE DE CHENS

1127 Rue du Léman

74140 Chens-sur-Léman

info@chenssurleman.fr

Tél 04 50 94 04 23

Fax 04 50 94 25 07

Horaires

Lundi - Mardi - Vendredi de

8h à 11h30 - 15h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 8h à 11h30

1er Samedi du mois de 9h à 12h

Directrice de la publication

Pascale MORIAUD

Comité rédaction

Jérôme TRONCHON, Chantal BAARSCH,

Missia RACINE FREIXENET, Laura

CHANTELOT, Brigitte STUBERT

Site internet

www.chens-sur-leman.fr

Facebook

@chenssurleman

Imprimeur

ANNECY IMPRESSION



Le mot du Maire

Chers Chensinoises et Chensinois

Nous voilà à l'aube du printemps avec des mesures anti covid qui se sont assouplies et ça fait du bien. On devrait voir arriver l'été avec plus de légèreté et d'optimisme. Bien que la période ait été tendue, le conseil municipal n'a rien lâché et les projets ont mûri. Certains ont pris du retard, mais ils verront le jour soit fin 2022 soit début 2023.

- Dernière phase de la voie verte direction Hermance
- Traversée du village avec réorganisation des parkings commerces,
- Sécurisation de l'entrée du village côté Douvaine
- Marquage de la via Rhôna et fermeture définitive à la circulation véhicules à moteur de la route d'Artangy.

Nous travaillons encore sur le centre nautique, sur l'agrandissement de l'école, sur le déménagement ou pas de l'agorospace, l'aménagement d'autres activités autour du terrain multi sports.

Voilà les gros projets. Nous continuons également l'entretien des bâtiments communaux, différents travaux sont programmés ! Pas toujours facile, car il y a du retard et de grosses augmentations de prix des matériaux !

Nous avons engagé une comptable : Audrey GRANJUX qui travaillait à l'agglomération du Genevois. Souhaitons lui la bienvenue.

La vie du village revient gentiment. Il y a eu la bourse de l'APE, le vide grenier de Chens'Anim. D'autres animations sont programmées durant cette année.

Je vous souhaite à tous un beau printemps.



Pascale Moriaud

ELECTIONS

Elections présidentielles des dimanches 10 et 24 avril 2022

Elections législatives des dimanches 12 et 19 juin 2022

Lors des élections il est **OBLIGATOIRE** de présenter un document justifiant de son identité

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :



- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- 7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne" ou, jusqu'au 19 janvier 2033, permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 janvier 2013 ;
- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

RECENSEMENT



La commune de Chens-sur-Léman recherche :

Des agents recenseurs

Pour l'enquête de recensement de la population entre janvier et février 2023.

Profil :

Etre disponible, dynamique et bien connaître Chens-sur-Léman. Neutralité et discrétion, disposer d'un véhicule personnel.

Disponibilité :

Début janvier : environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation obligatoires et la réalisation d'une tournée de reconnaissance.

De mi-janvier à mi-février : disponibilité quotidienne pour la collecte.

Avant début mars : environ 1 jour de travail pour la validation des résultats.

Renseignements :

Madame Nadine MERMAZ-ROLLET : mail + téléphone

RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée en date du 2 janvier 2022 de Madame Audrey GRANJUX, agent comptable qui précédemment exerçait sur la communauté de commune du genevois



LE RECRUTEMENT D'UN SAISONNIER AUX SERVICES TECHNIQUES

Durée : CDD 1 ou 2 mois

Période : juillet et/ou août

Conditions :

- 18 ans
- Titulaire du permis B
- Aptitudes aux travaux manuels

Adresser votre candidature avant le 15 mai 2022 à

Mairie de CHENS SUR LEMAN

1127 RUE DU LEMAN

74140 CHENS SUR LEMAN

STATIONNEMENT PAYANT À TOUGUES



Ces dernières années, nous constatons que la plage de Tougues est victime de son succès. Un nombre croissant de baigneurs vient profiter de cet accès au lac. Le coût d'entretien, de nettoyage des déchets, des toilettes publiques est à la seule charge des chensinois.

Il nous a donc paru normal de faire participer au coût de l'entretien de Tougues, les visiteurs d'un jour. Pour cela le conseil municipal a décidé de mettre en place un stationnement payant sur toutes les places de parking de 9h à 18h du 1er avril au 30 septembre.

2 zones de tarifs seront applicables :

- La première zone (rouge) concerne la plus proche du lac, la boucle de stationnement entière sera en zone 1, le stationnement étant limité sur cette zone à 4h maxi par jour.
- La deuxième zone (verte) concerne le reste des stationnements, la durée de stationnement étant limitée à 8h.

Un tarif préférentiel pour les habitants de la commune en résidence principale, les restaurateurs, les membres des associations nautiques est fixé à 5€ dans la zone verte pour les six mois, sans limitation de durée.

Il conviendra de faire enregistrer auprès du service de la police municipale de Chens la plaque d'immatriculation de votre véhicule avec un justificatif de domicile en résidence principale.

LA ROUTE DE LA MARIANNE DÉDIÉE AUX MODES DOUX

En accord avec Madame Claire Chuinard, Maire de Douvaine, la décision a été prise de rendre la route de la Marianne aux circulations douces.

En effet, la Via-Rhône va emprunter cette route et il nous est apparu que la limitation du trafic aux seuls accès des parcelles agricoles ou forestières apporterait un plus pour les usagers des mobilités actives, promeneurs, cyclistes ou autre trottinettes. En conséquence, dès ce printemps, les automobilistes ne pourront plus rallier Chens à Douvaine par cette voie. Un système bloquant sera installé à la frontière des deux communes. Elle sera réservée aux piétons et vélos. Seuls les agriculteurs, les exploitants forestiers et les chasseurs pourront rejoindre leurs terrains soit depuis Chens, soit depuis Douvaine. Des signalisations seront mises en place bien en amont afin que tout le monde soit averti.

Claire Chuinard, Maire de Douvaine et Pascale Moriaud, Maire de Chens-sur-Léman



©Y. Tisseye



WWW.GEOPARC-CHABLAIS.COM



LES 10 ANS DU GÉOPARC MONDIAL UNESCO DU CHABLAIS

En 2022, le Chablais fête les 10 ans de son label Géoparc mondial UNESCO !

Découvrez tout au long de cette année anniversaire des événements locaux qui s'inscrivent dans les valeurs de notre label UNESCO et qui contribuent à faire connaître nos patrimoines locaux, qu'ils soient naturels, culturels, gastronomiques, immatériels ...

Autant d'occasions de vivre notre territoire d'exception et de rencontrer ceux qui le préservent et célèbrent son identité et singulière.

Suivez toute l'actualité du Géoparc mondial UNESCO du Chablais



www.geoparc-chablais.com



<https://www.facebook.com/GeoparcChablais>



#geoparkchablais

TEMPS FORTS ANNUELS DU GÉOPARC MONDIAL UNESCO DU CHABLAIS

Semaine du Géoparc du 28 Mai au 12 Juin

Un riche programme d'activités gratuites est proposé pour explorer les richesses exceptionnelles du Chablais et mettre à l'honneur son label UNESCO

Le Géoparc fête la Science du 7 au 17 Octobre

Un moment privilégié pour tous, de partage, d'échange et de découverte vers les savoirs d'aujourd'hui et les technologies de demain

CCAS : DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL



La mutation est une demande de changement de typologie ; ex : demande pour obtenir un T3 alors qu'on est logé en T2, de T3 à T4 ou T5 quand la famille s'agrandit etc... ou inversement diminution au départ de membres de la famille, par ex de T5 à T3

Quelques données pour éclairer la question :

Il y a eu 16 244 nouvelles demandes de logement social toutes catégories confondues au cours de l'année 2021 en Hte-Savoie, soit 26 011 actives fin décembre 2021.

Pour Thonon Agglo, 2740 demandes ; 693 ont été radiées après attribution d'un logement.

Typologie souhaitée sur le territoire de TA : les T1 représentent 15,51% des logements recherchés. Les T2 : 35,06%. Les T3 : 27,62%. Les T4 : 19,19%. Les T5 et plus : 2,63%. Ce sont des chiffres à prendre en compte dans la perspective de nouvelles constructions de logements sociaux pour répondre au mieux à la demande.

L'étude menée prend en compte les motifs de demandes (par ex logement trop petit ou logement trop cher...), la situation professionnelle, la composition de la famille, le logement actuel, les revenus par rapport aux plafonds HLM etc...

Pour conclure, chaque situation individuelle est souvent problématique. La réponse attendue la plupart du temps est urgente, or l'ancienneté moyenne des demandes en cours est de 19 mois en Haute-Savoie. Savoir renoncer à son appartement devenu trop grand du fait du départ des enfants, au profit d'une famille coincée dans un logement trop petit, aggravé par la perspective de l'arrivée prochaine d'un bébé, est à la fois un geste citoyen et généreux.

Enfin, à Chens ce n'est pas le CCAS qui instruit les demandes relatives à un appartement libre proposé à la location par un bailleur social, mais les membres de la Commission Logement, tous élus, qui se réunissent afin de statuer sur un classement par priorité en fonction des éléments collectés. Ce classement est ensuite transmis au Bailleur social qui organise une Commission à son niveau pour délibération et attribution.

Vous pourrez trouver beaucoup d'infos pratiques en allant sur le site de Thonon Agglomération puis Mes services puis Logement/Habitat puis Logement social.

LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

Le bail réel solidaire (BRS) constitue un outil de développement de l'offre de logements abordables en accession à la propriété, visant à créer une offre nouvelle de logements accessibles aux ménages les plus modestes, sous plafond de ressources, au cœur des agglomérations et hors du fonctionnement spéculatif des marchés immobiliers.

Le BRS permet d'acquérir un logement neuf dans le cadre d'un dispositif BRS, de devenir propriétaire même avec des revenus faibles à moyens, de pouvoir capitaliser pour l'avenir, voir la valeur de ses droits maintenue dans le temps et ainsi se constituer un patrimoine immobilier.

Une étude sur ce type de logements est en cours à Chens. Si suffisamment de personnes sont intéressées, la Mairie peut organiser une séance d'information au mois de Septembre. Faites-vous connaître en Mairie.

Parmi les diverses questions posées au CCAS de Chens, trouver un logement ou en changer est fréquemment évoqué, plus particulièrement quand aucune solution n'apparaît. Les délais semblent alors particulièrement longs lors de situations problématiques voire critiques.

Pour rappel : Le législateur a réformé en profondeur la gestion des attributions afin d'apporter plus de transparence et de fluidité dans la gestion de la demande de logement social afin d'améliorer la lisibilité des procédures pour le demandeur. Les politiques d'attribution ont été réformées par un ensemble de lois et de décrets. La mise en place du Système National d'Enregistrement (SNE) de la demande (loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion) est prolongée par le numéro unique d'enregistrement et l'ouverture d'un portail grand public en mars 2014 (loi ALUR - Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové). La loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté réforme les attributions en articulant la nécessité d'accueillir davantage de ménages prioritaires au sein du parc social avec les enjeux d'équilibres territoriaux.

Les objectifs sont : Améliorer la lisibilité, la transparence et l'efficacité des processus d'attribution des logements sociaux. Instaurer un droit à l'information du public et des demandeurs. Offrir un lieu d'accueil permettant un entretien individuel, afin de conseiller le demandeur sur le territoire au sein d'un Service d'Information et d'Accueil des Demandeurs de Logement (SIADL). Assurer une prise en compte plus efficace, équitable et transparente des demandeurs. Avoir une traçabilité de la demande pour mieux informer le demandeur

Quelques chiffres actualisés : A l'échelon du département 74 et du territoire Thonon Agglo, les données collectées fin décembre 2021 montrent une évolution significative au cours de ces 3 dernières années : 2449 demandeurs de logement social en 2019, 2442 en 2020, 2772 en 2021. Il s'agit de toutes les catégories de demandeurs. Pour mémoire, celles-ci sont réparties en « demandeur pour mutation » qui représente une part importante des demandes et « demandeur hors mutation ».

La demande initiale (des locataires du parc privé ou hébergés par des tiers ou en hébergement temporaire etc...) est le premier recours à un logement social ; il y a demande pour inscription sur la liste des demandeurs de logement social, à renouveler chaque année. Parfois le besoin évolue alors même qu'aucune réponse n'a pu être apportée car la famille s'agrandit pendant les délais d'attente.

SOLIDARITÉS

Téléalarme 74

Le Département sécurise le maintien à domicile



haute 
savoie
le Département

*Le Département vous accompagne
à chaque étape de votre vie*

ACTION DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Depuis quelques temps, notre commune lutte activement face à une recrudescence de chats errants avec son lot de nuisances sonores et olfactives ainsi que des problèmes d'hygiènes pour nos commerces.

Pour rappel, le code rural indique que la gestion de la multiplication des chats errants dans les lieux publics est de du ressort de la commune. C'est pourquoi, nous avons signé en 2020 une convention avec Animaux-Secours d'Arthaz afin d'entreprendre cette action.

Trois actions ont été menés à bien permettant la stérilisation / castration d'une trentaine de chats sur la commune. Nous réitérerons cela sur 2 sites (Séquoia et quartier de la cave) durant la seconde quinzaine d'avril.

Dans une premier temps les chats seront piégés par des personnes formées, ceux qui sont identifiés par tatouage ou puce électronique seront relâchés. Les autres seront transportés chez un vétérinaire afin d'être testé pour la leucose féline, puis seront stérilisés ou castrés, identifiés par puce puis relâchés sur le lieu de capture.

Cela peut surprendre de les relâcher sur le site, mais l'utilité est double. La première est d'éviter que d'autres chats errants s'y installent et la seconde est de laisser subsister l'utilité sanitaire des chats qui filtrent les rongeurs (souris, rats, etc.). Pourquoi les tester par rapport à la leucose féline ? Cette maladie extrêmement contagieuse pour les chats non vaccinés, entraîne des souffrances importantes et à plus ou moins brèves échéances la mort de l'animal. Les chats testés positifs seront euthanasiés par un vétérinaire. Pour rappel, le code rural oblige les propriétaires d'identifier par tatouage ou puçage les chats de plus de 7 mois lorsqu'ils sont donnés ou vendus. D'autre part, un chat identifié peut être plus aisément retrouvé en cas de disparition.

Durant la période de piégeage, nous invitons les habitants du village à cesser les nourrissages en extérieur et les propriétaires de chats à les garder chez eux dans la mesure du possible.

Missia Racine Freixenet



RENOUÉE À CHENS SUR LÉMAN

La commune a un problème de renouée sur des sites bien délimités, notamment au bord du lac et sur les rives des Léchères. Fort heureusement, les zones sont bien délimitées.

Au bord du lac une très petite zone à l'Hermancia et deux zones plus étendues dans le parc du Château de Beauregard et sur une propriété privée dans les roseaux. Une zone assez étendue des deux côtés du giratoire des Léchères.

En 2020, 1 bénévole de l'association LAC et 1 conseillère municipale ont récolté env. 180 kg au Château de Beauregard avec un arrachage systématique les pieds dans l'eau.

En 2021, le site du giratoire de Véreitre a été attaqué tout d'abord par un employé communal et une conseillère municipale, mais face à l'ampleur de la tâche, l'aide de l'Association pour la Sauvegarde du Léman-ASL, a été demandée pour ce site et les 3 sites du bord du lac. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de l'action de lutte contre les renouées (www.asleman.org/actions/renouees) que l'ASL mène depuis 2013. Avec l'aide du Fonds Vitale environnement, elle a pu étendre son action sur les rives françaises depuis 2021, entre autres à Chens-sur-Léman.

Un travail pénible et systématique qui a permis de voir une nette diminution de la repousse des renouées au fil des arrachages. La commune de Chens a mis à disposition du personnel pour récolter les sacs poubelles remplis de renouée ainsi qu'un véhicule et s'est également chargée de la destruction de ces végétaux indésirables.

La commune de Chens souhaite poursuivre ce combat de longue haleine pour 2022, en collaboration avec l'ASL et les associations locales, mais aussi pouvoir associer la population à cette lutte, pour autant que la situation covid le permette.

Un premier chantier participatif accueillera le public motivé par ces arrachages le **samedi 23 avril dès 9h**. Rendez-vous au Rond-Point de Véreitre. Venez nombreux ! (Verrée offerte). Les dates des interventions suivantes peuvent être consultées sur le site mentionné ci-dessus.

Missia Racine Freixenet
Conseillère municipale Chens sur Léman

« GRAND SUCCES POUR LA BOURSE AUX JOUETS ET ARTICLES DE PUERICULTURE »

L'édition 2022 de la grande bourse aux jouets, vêtements et matériel de puériculture organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Chens-sur-Léman a connu un très beau succès. Après 2 ans d'absence pour cause de Covid-19, l'évènement a fait son retour le 6 mars dernier à la salle de l'Ôtrement de Chens-sur-Léman. De nombreux exposants ont investi les tables mises à disposition pour l'occasion. Les exposants s'étaient organisés très tôt afin de proposer des stands très complets et mettre en valeur chacun de leurs articles.

La buvette tenue par les bénévoles de l'APE proposait une formule petit-déjeuner, des sandwichs froids, hot-fondue, gâteaux et crêpes maison ainsi que des boissons chaudes et froides sur toute la journée.

Ce sont plus de 500 chineurs qui sont venus trouver de bonnes affaires au gré des étals et partager un moment convivial qui manquait à tous.

L'association de Parents d'Elèves tient à remercier les bénévoles de l'APE, l'équipe municipale, les exposants et tous les visiteurs d'avoir contribué à la réussite de cet évènement, les bénéfices contribueront en totalité au financement des activités scolaires des enfants de l'école.



A venir :

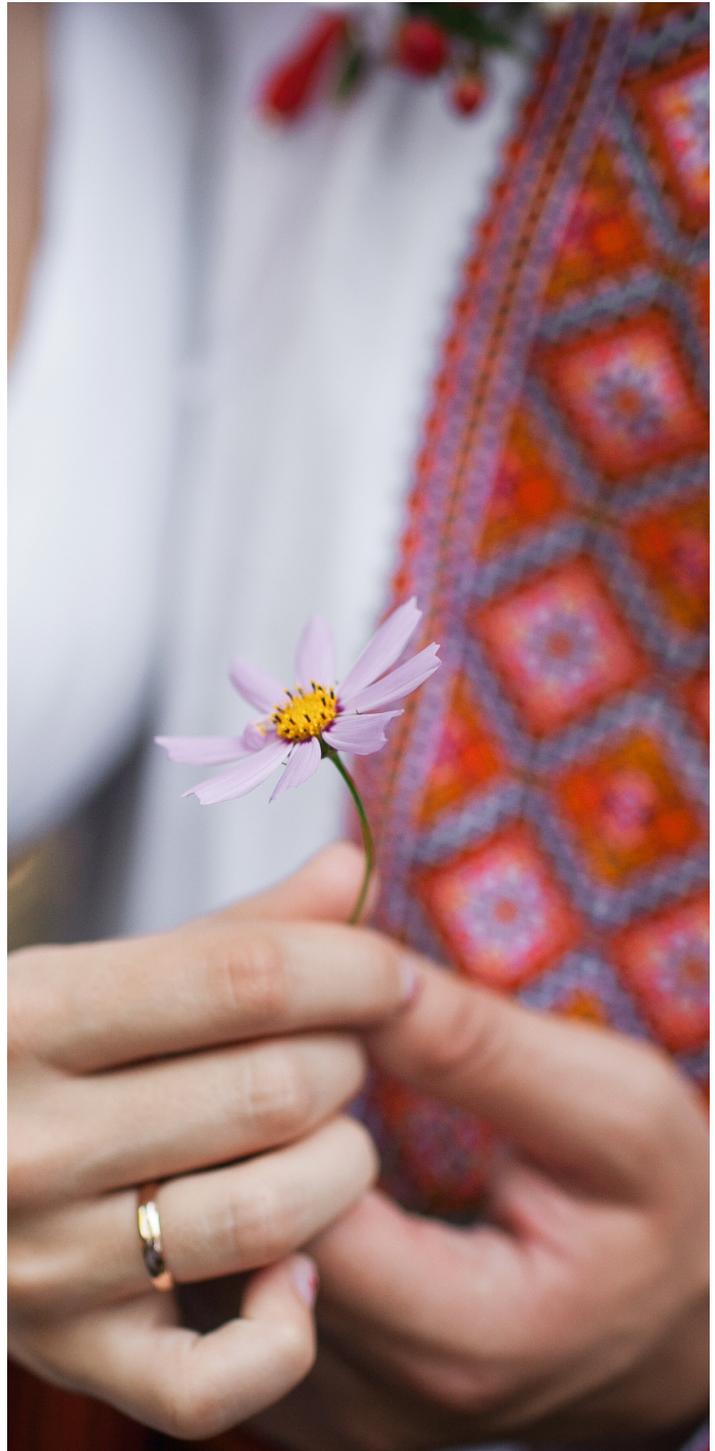
L'APE vous donne rendez-vous le **mercredi 13 avril 2022** au parc Péchiney de Tougues **dès 15h00** pour le retour de sa « traditionnelle chasse aux œufs ». Inscription et information : www.apechens.fr

Pour ne rien rater des prochains événements, abonnez-vous à la page Facebook de l'association www.facebook.com/apechens

TOUS SOLIDAIRES AVEC L'UKRAINE



Comme un peu partout en France, la solidarité avec les Ukrainiens s'est mise en place à Chens-sur-Léman. L'APE et le CCAS de la commune ont organisé une collecte de vêtements en parallèle de la bourse du 6 mars afin de venir en aide au peuple ukrainien. Les chensinois, les visiteurs ainsi que les exposants ont répondu en nombre à cette première demande humanitaire et ont permis de collecter de nombreux dons.



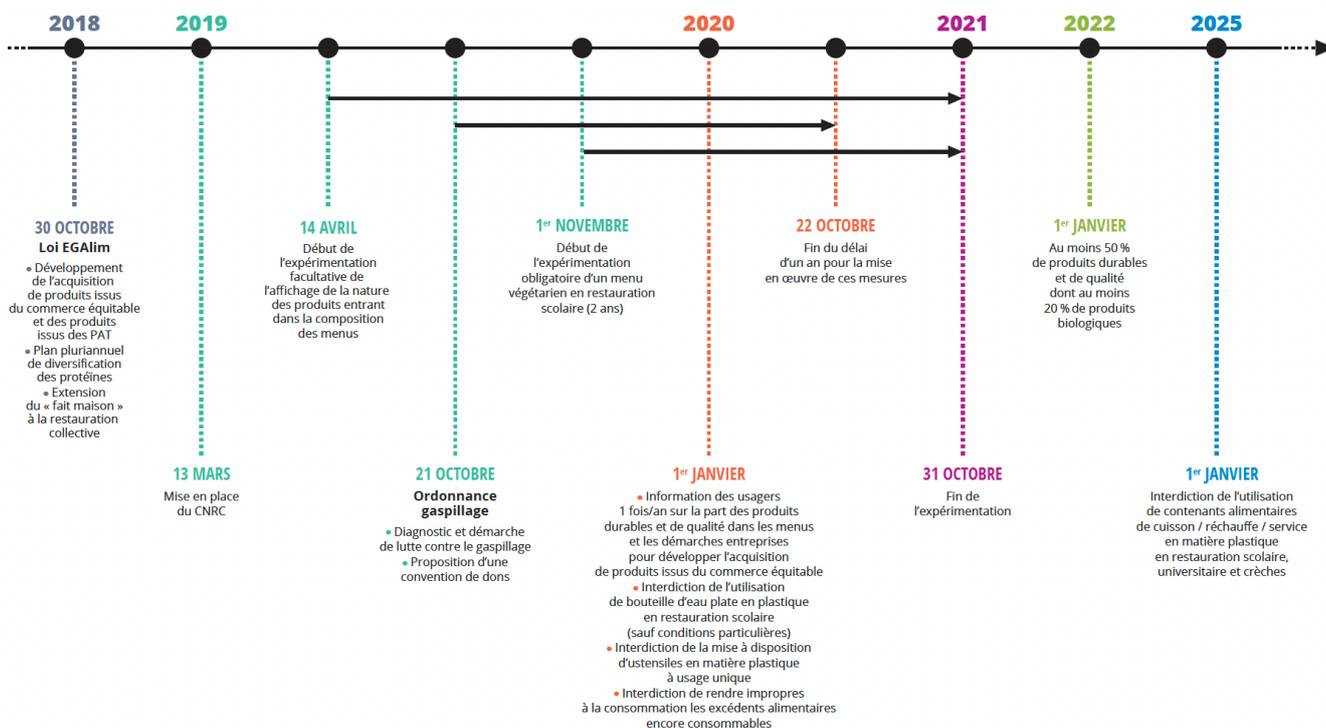
VIE SCOLAIRE

L'actuel marché de restauration scolaire arrive à son terme en fin d'année scolaire. Le prochain marché est en préparation. Tenant compte de la loi EGALIM (*) respectée de façon correcte dans le marché actuel, des satisfactions et insatisfactions des utilisateurs (les enfants et les adultes mangeant à la cantine), ont été notées quasi quotidiennement. Ces points particuliers porteront sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets. Cela entraîne des modifications à la fois dans les habitudes des consommateurs et dans le choix de plats proposés, éventuellement le nombre de plats... Des changements sont également à l'étude dans l'organisation des services de cantine ; par exemple : poursuite de la distribution actuelle en 2 services pour les enfants de maternelle, organisation en flux continu - en non plus en 3 services - pour les enfants d'élémentaire.

L'intérêt pour les enfants est l'ajustement du temps passé à table en fonction de leurs besoins : le temps pour manger tranquillement mais aussi le temps de se détendre dans la cour ! L'impact d'un tel changement est important pour les personnels de la cantine : toute une organisation différente à mettre en place ! et bien sûr pour les animateurs de Cmes loisirs, chargés de surveiller et d'animer ce temps de midi. Une étude importante est en cours, nous vous tiendrons au courant !

(*) La loi EGALIM votée en 2018 vise à améliorer l'accès de tous à une alimentation de qualité. La restauration collective devra introduire d'ici 2022 50% de produits de qualité, de préférence locaux, dont 20% de produits bio, et expérimenter 1 repas végétarien par semaine. (...) Ce changement doit s'accompagner d'une sensibilisation auprès des acteurs et usagers de la restauration collective.

LES DATES-CLÉS



SERVICE MINIMUM GRÈVE SCOLAIRE

Les grèves du personnel enseignant bien que peu fréquentes restent un véritable casse tête aussi bien pour les communes (où il est très difficile de trouver et de réquisitionner au sein de son personnel communal des personnes aptes à garder les enfants), que pour les parents qui doivent trouver une solution de garde pour leurs enfants.

Bien consciente de la difficulté dans laquelle se retrouvent certaines familles, l'association des parents élus a suggéré à la mairie de mettre en place une liste de parents volontaires afin de venir garder les enfants à l'école en cas de grève.

Merci de vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez participer à cette action de solidarité.

Cette liste sera remise à jour à chaque rentrée scolaire. En cas de grève vous serez contactés afin de valider votre disponibilité.

Merci pour votre implication.

2021 EN QUELQUES CHIFFRES ✨

ACTIVITÉS

- 24 407 emprunts
- 692 inscrits
- 90 accueils de classes
- 28 animations
- 14 accueils micro-crèche)

GRÂCE À

- 1 bibliothécaire
- 6 bénévoles (988 heures sur l'année)

A DISPOSITION

- 7 425 documents dont 1 244 acquisitions réparties comme suit :
- 832 livres
- 55 DVD
- 77 jeux
- 265 périodiques
- 15 livres-audio
- 2 ordinateurs + wifi



SPECTACLE « NID D'ANGE »

PAR LA CIE FINE
SAMEDI 04 JUIN
10H00



Sur inscription.
Familles et enfants de 0 à 5 ans.
Durée : 30 min
Une comédie musicale pour deux marionnettes et des tout petits
Le changement des saisons, le craquement des feuilles, la sensation du tissu sur la langue, de la soie sur les doigts. Le chant et la musique rassurent et accompagnent une petite fille espiègle aux cheveux rouges qui vit ses séparations, ses premières retrouvailles, la rencontre, en compagnie d'un écureuil.

Petits points sur les prochaines animations :

5 ATELIERS PROGRESSIFS DE MASSAGE PARENT-BEBE

MERCREDI 23 MARS
MERCREDI 06 AVRIL
MERCREDI 27 AVRIL
MERCREDI 11 MAI
MERCREDI 25 MAI
9H00 A 10H15.



Sur inscription.

1 adulte – 1 enfant, de la naissance à 12 mois.

Animés par Myriam LAMBERT- instrutrice certifié(e) IAIM et adhérente AFMB.

Je vous accompagne dans l'apprentissage progressif des mouvements en respectant votre rythme et celui de votre bébé.

Durant les séances, vous masserez votre enfant, et profiterez d'un moment privilégié tendre et aimant avec lui.

Des échanges sur le thème de la parentalité à chaque séance, vous serons proposés.

Les nombreux effets positifs sur les plans physiologique, neurologique et émotionnel.

- Stimule son développement global (moteur et cognitif)
- Soulage des maux (coliques, pleurs...)

ATELIER LOISIRS CREATIFS

MERCREDI 13 AVRIL
14H00 A 15H30

Sur inscription.

Durée : 1h30. Public à partir de 5 ans.



La médiathèque vous propose de venir créer une décoration de table sur le thème de Pâques !

Prévoyez une tenue adéquate.

L'atelier est animé par Sophie Schmitz-Sabarly conseillère en jeux de sociétés et loisirs créatifs.

LECTURE « MAITRISE TES EMOTIONS AVEC GASTON »

MERCREDI 27 JUILLET

15H15 A 15H45

Sur inscription.

Durée : 45 min. Public à partir de 3 ans.

La médiathèque vous propose une sélection d'histoires avec Gaston pour découvrir et apprendre à maîtriser ses émotions.



Durant l'été, vous aurez le plaisir de découvrir un nouveau fonds dans votre médiathèque : **les KAMISHIBAIS.**

Kamishibai signifie littéralement : « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois).

Un kamishibai est composé d'un ensemble de planches cartonnées numérotées (généralement entre 11 et 15), racontant une histoire. Chaque planche met en scène un épisode du récit, le recto pour l'illustration, le verso pour le texte.



En ouvrant les volets du butai le public découvre les illustrations tandis que le narrateur lit le texte en faisant défiler les planches les unes après les autres sous les yeux ébahis des spectateurs... et la magie opère !

Dans un monde envahi par les écrans de toutes sortes, le kamishibai reste un outil fédérateur, de partage et de vivre ensemble pour le bien-être de tous.

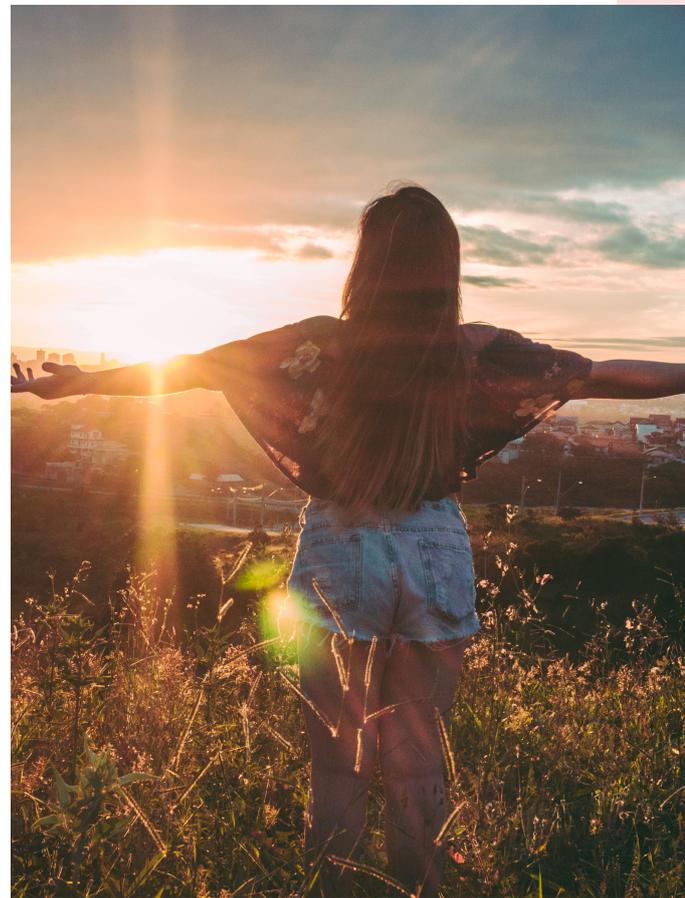
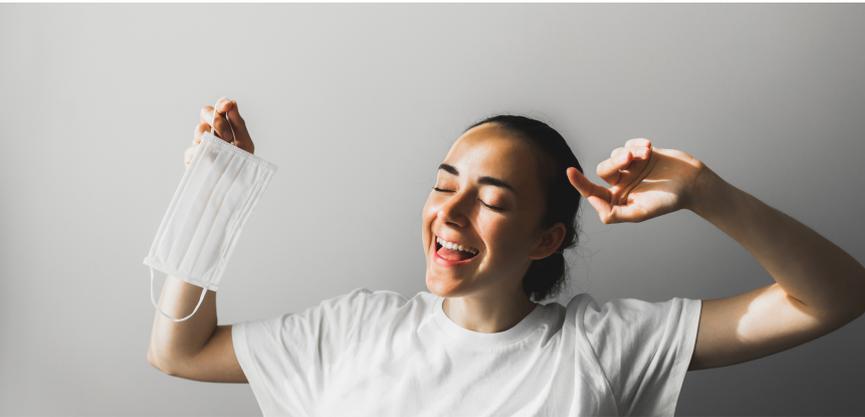
ACTUALITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE LUDOTHÈQUE

Selon les dernières directives gouvernementales, depuis le 28 février, les lieux soumis au pass sanitaire (12-15 ans) / pass vaccinal 16 ans et +, n'ont plus d'obligation de port du masque. C'est notre cas, vous avez donc le choix de le porter ou non.

Par ailleurs, depuis le 14 mars, fin du pass sanitaire (12-15 ans) / pass vaccinal 16 ans et +, à la médiathèque ludothèque.

L'entrée est donc ouverte et libre à tous comme avant ! Au plaisir de vous retrouver !

A noter : Fermeture estivale du lundi 15 août au samedi 03 septembre 2022 inclus. Réouverture aux horaires habituels le mardi 06 septembre.



OYÉ, OYÉ LES CHENSINOIS, CHENSINOISES !

2020 et 2021 furent deux années chaotiques avec les renoncements de dernière minute liés à une situation sanitaire mais surtout à des conditions d'organisation imposées par l'Etat qui ne permettaient pas de nous rassembler autour du sport.

Nous voici en 2022 bien décidés à repartir sur de nouvelles bases, et vous retrouver lors de notre « marathon local » !!! Ce sera le cas le **samedi 3 septembre 2022**.

Au programme de l'après-midi, 3 courses au départ de Tougues :
2 courses enfants et la Chens'Tastic.

La Chens'Tastic 2022, une seule course, 13 kilomètres en une seule boucle dans notre village d'irréductibles et un finish en apothéose !!

STAY TUNED et rejoignez la Chens'Tastic

Rejoignez notre communauté facebook pour retrouver les dernières informations :

<https://www.facebook.com/La-ChensTastic--1888987924693317/>

ou sur internet : www.chenstastic.fr



À VOS AGENDAS : PÉRIODE AVRIL/SEPTEMBRE 2022

DATES	NATURE DE L'ÉVÉNEMENT	PUBLIC
Du 18 au 29 avril	Centre de loisirs	3-12 ans
Du 19 au 22 avril	Séjour Antibes-Marineland	8-15 ans
Le samedi 23 avril	Soirée jeux de société	11-25 ans
Du 26 au 29 avril	F.O.I itinérance (Collecte de denrées alimentaires et itinérance VTT)	11-17 ans
Du 25 au 29 mai	Séjour Mont Saint Michel	Adultes
Le samedi 25 juin	Festival "Chens Folie"	Tout public (2-90 ans)
Du 6 juillet au 31 août	Centre de loisirs	3-12 ans
Du 6 juillet au 28 juillet	Programme activités jeunes	11-17 ans
Du 11 juillet au 15 juillet	Stage de foot : C Mes loisirs / FC Léman	8-15 ans
Du 19 juillet au 22 juillet	Camps "Arts du spectacle"	8-11 ans
Du 27 juillet au 29 juillet	Camps "La plaine tonique"	8-11 ans
Du 25 juillet au 29 juillet	Camps "La plaine tonique"	11-17 ans
Du 15 août au 19 août	Camps "Sensation montagne"	8-11 ans
Du 29 août au 31 août	Camps "Nature et découverte"	8-11 ans
Du 16 août au 29 août	Camps "Croatie"	11-17 ans

Renseignements et inscriptions : au centre d'animation socioculturel de Chens sur Léman ou par mail : secretariat@c-mes-loisirs.fr

FC LÉMAN

Pour donner suite à l'US Léman, au FC Chens, le club de foot de Chens-Sur Léman renaît de ses cendres en 2013 sous le nom de FC Léman presqu'île.

Les dirigeants du club ont la volonté de trouver le mélange parfait entre résultats sportifs et la conservation de l'identité familiale qui caractérise le club et le partage de valeurs solidaires.

Depuis presque deux ans, l'Association s'est également modernisée en améliorant le site internet, en s'impliquant sur les réseaux sociaux.

Le club compte actuellement environ 140 licenciés mais ne veut pas s'arrêter là.

La création du nouveau stade permet au club de prendre de l'envergure pour élever ses objectifs.

Chaque année, le soutien permanent des municipalités successives, des nouveaux partenaires, des sponsors aide le club à subvenir à ses dépenses.

Sans eux, les objectifs ne pourraient que difficilement être atteints.

Le club est de plus en plus présent dans le village comme on peut le voir. Il participe à la vie de sa commune avec plusieurs actions éducatives, sociales ou bien d'autres encore.

Tout d'abord, le club organise un repas qui aura lieu le **samedi 7 mai 2022**. Ce repas sera concocté par 2 chefs cuisiniers professionnels autour d'un menu « total régal » à 24 euros et de son menu enfant à 12 euros.

Le club a aussi pour but de toucher les jeunes Chensinois en mettant en place des stages vacances. Le prochain aura lieu du **25 au 29 avril** avec plusieurs activités et bien évidemment du foot.

Le club ne s'arrête pas là et veut aussi toucher le chablais, c'est pour cela que nous sommes en étroite collaboration avec l'Etoile Sportive de Douvaine et dans un futur proche naîtra un groupement entre ces 2 jolis clubs pour élever le niveau de jeu de notre Presqu'île.

Le FC Léman Presqu'île organise aussi son tournoi le **25 et 26 juin 2022**. Nous nous ferons un plaisir de tous vous accueillir avec non seulement du beau football pour nos jeunes mais des activités pour tous.

N'hésitez pas à aller visiter notre site internet pour plus d'informations : <https://fclemanpresquile.fr>

Salle l'Ôtrement
Chens Sur Léman

REPAS

total régal

SAMEDI

7 MAI 2022
À PARTIR DE 19H

Les chefs Benjamin ANSART et Steve LECHINE vous proposent :

AMUSE-BOUCHE :
Rillettes "total local" autour du Léman

ENTRÉE :
Balade autour de l'asperge et de tail des ours

PLAT :
Volaille Rôtie, purée maison et légumes confits

FROMAGE :
Descente de nos alpages

DESSERT :
Paris Chens

Merci de nous confirmer votre présence avant le : 07/04/2022

fclemanpresquile@gmail.com
fclemanpresquile.fr

24€
12€ Enfant

DU 25 AU 29 AVRIL

Ouvert à tous de U9 à U15

STAGE de FOOT

FC Léman Presqu'île

contact : fclemanpresquile@gmail.com

Cinéma
Laser Game
Déjeuner compris

Initiation perfectionnement
jeux et découvertes

Invitation à un match
Signature d'autographes
Présence des joueurs pro du servette

FC LÉMAN PRESQU'ÎLE

SERVETTE FC GENEVE 1890

FT Sport Club Rive Gauche

LEMAN PROPERTY

GROPPI

SAGEC

EUROVIA VINCO



U11 - U13



6ÈME ÉDITION DU TOURNOI

25 ET 26 JUIN 2022

STADE DE CHENS-SUR-LEMAN

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



Inscription à fclemanpresquile@gmail.com





VÉTÉRANS DE CHENS

Nous sommes les Vétérans de CHENS, association créée en 1984 sur la commune : un Bail !

Ce qui nous rassemble c'est notre passion du Foot, et notre enthousiasme à la partager avec les copains.

Alors si toi aussi tu es passionné de ce ballon rond, rejoins nous !!

Nous nous entraînons tous les mercredis sur notre « Vélodrome, Parc, Stade..... » dès 19h30.

Des matchs amicaux, mais toujours avec un brin de compétition, sont mis en place les vendredis soir dès 20h à domicile ou à l'extérieur. Personne n'est toujours obligé de jouer, mais tout le monde est obligé d'avoir la bonne humeur !!!

Début des entraînements : mercredi 9 mars.

Début des rencontres : vendredi 18 mars.

Prix cotisation : 100 euros (50 euros pour saison de printemps, 50 euros pour saison d'hiver)

Contact : Stam (il lui ressemble, il ne lâche rien)/+33687372282



UN LABEL POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR !

Le Léman Aviron Club vient de se voir décerner en février le label « École Française d'Aviron » par la Fédération Française d'Aviron. Cela récompense la motivation et le savoir faire des bénévoles que vous, Chensinois, avez pu rencontrer lors de la séance découverte du mois de mai 2021.

Ce label garantit que le club de Chens permet la découverte et le perfectionnement de la pratique selon les préconisations officielles dans un cadre sécurisé par un encadrement qualifié titulaire de diplômes fédéraux.

Depuis deux ans les conditions sanitaires, les épisodes de bise et de joran, le mauvais temps hivernal des derniers mois n'ont facilité ni la navigation ni l'entretien du matériel mais les adhérents, jeunes et adultes, continuent malgré tout à naviguer sur le lac.

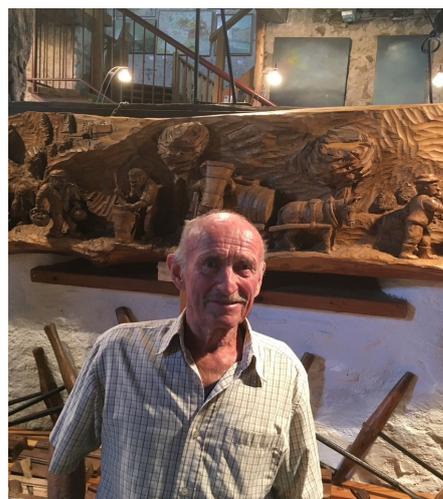
Maintenant que le club n'est plus soumis au passe vaccinal et que les beaux jours s'installent, les initiations/découvertes vont pouvoir reprendre sereinement ainsi que les sorties et randonnées en bateaux collectifs.

Informations sur le panneau du club dans le parc de Tougues et sur le site internet du club : Lemanavironclub.com

Courriel : lemanavironclub@hotmail.fr



LES GRANGES DE SERVETTE



Venez découvrir cet été, le **musée des Granges de Servette**, au détour d'une petite route de campagne entre Chens et Douvaine. Le bâtiment, ancienne grange des XVII et XIX siècle, qui se dresse au milieu des champs, est gardé par « l'Elagueur au cœur gai », géant de fer, statue de 12 mètres de hauteur, qui fête cette année ses 60 ans.

La large porte de bois vous sera ouverte tous les après-midis d'été de 15h à 19h, dès le **dimanche 26 juin jusqu'au dimanche 28 août et le week-end du Patrimoine, les 17 et 18 septembre**. L'entrée est gratuite.

Le musée est à la fois un musée paysan où sont rassemblés les outils d'hier, évoquant les petits métiers et la vie dans la campagne du Chablais autrefois, et présente aussi une collection d'œuvres d'art, qui s'est constituée au fil des années, chaque artiste laissant une œuvre, témoignage de son passage. Parmi les artistes tapissant les murs, l'école lyonnaise est bien représentée, ainsi que des artistes locaux comme Decarli, Rey-millet, Roudneff, ou Bernard Lacroix.

Les membres de l'association Art et Culture, qui font vivre le lieu, ont choisi trois artistes pour la nouvelle exposition estivale et des spectacles qui viendront cet été amener une animation supplémentaire.

Roxane DURAFFOURG jeune artiste peintre aux origines jurassiennes, avec l'exposition « Géométrie dans l'espace » présentera des œuvres, toujours d'après nature, où elle traduit ses ressentis avec des outils variés : pastel, aquarelle, huile. Elle croque des paysages, portraits, nature morte, son regard capte la particularité, se pose sur l'essentiel, dans un style épuré avec une géométrie accentuée.

Marie-Pierre LAVALLARD artiste haut savoyarde exposera des sculptures en terre et en papier, illustrant son intérêt pour la figure humaine. Elle réalise des bustes en papier mâché avec des visages expressifs aux particularités fortes, ainsi que des bas-reliefs en céramique peinte intégrant dans une même œuvre : volume, peinture, paysage et portrait.

Et une rétrospective en hommage à **Lucien GERDIL**, sculpteur d'Excenevex, qui a exposé au musée plusieurs années, décédé en décembre 2019. Ses œuvres dont de grands bas-reliefs très réalistes évoquent des scènes de la vie paysanne d'autrefois.

Les Nuits de Servette :

Conférence de **Jean-Philippe EPRON**, mélomane averti sur la cantatrice Christa LUDWIG le 1 er juillet à 20h
Lecture Théâtralisée par **la compagnie Saubade** avec Cathy STADLER le samedi 27 août à 18h30 « Une farouche Liberté » à partir d'un entretien entre Gisèle HALIMI et Agnès COJEAN

Et pour le week-end du patrimoine :

Véronique PESTEL présentera son nouveau spectacle « Aragon ». Au piano, elle interprètera les poèmes d'Aragon qu'elle a mis en musique en les croisant avec d'autres textes, pour suivre la trajectoire du poète.

Didier PUNTOS pianiste et ses invités, nous proposeront un concert de musique classique.

www.granges-de-servette.com



CONCOURS DE MAISONS ET BALCONS FLEURIS

La visite de la commune par un jury composé d'élus et de membres du CCAS (centre communal d'action sociale) a eu lieu le 26 Juillet 2021.

Merci à tous les Chensinois et aux services techniques qui ont consacré du temps à désherber, planter, concevoir des massifs pour embellir notre village.

Le palmarès est le suivant :

Catégorie maison

1er ex aequo FICHARD Louisa : 125 €

1er ex aequo SAILLARD André : 125 €

2eme CHARAVAY Robert : 50 €

Catégorie balcon

1er TROVATO Davico : 150 €

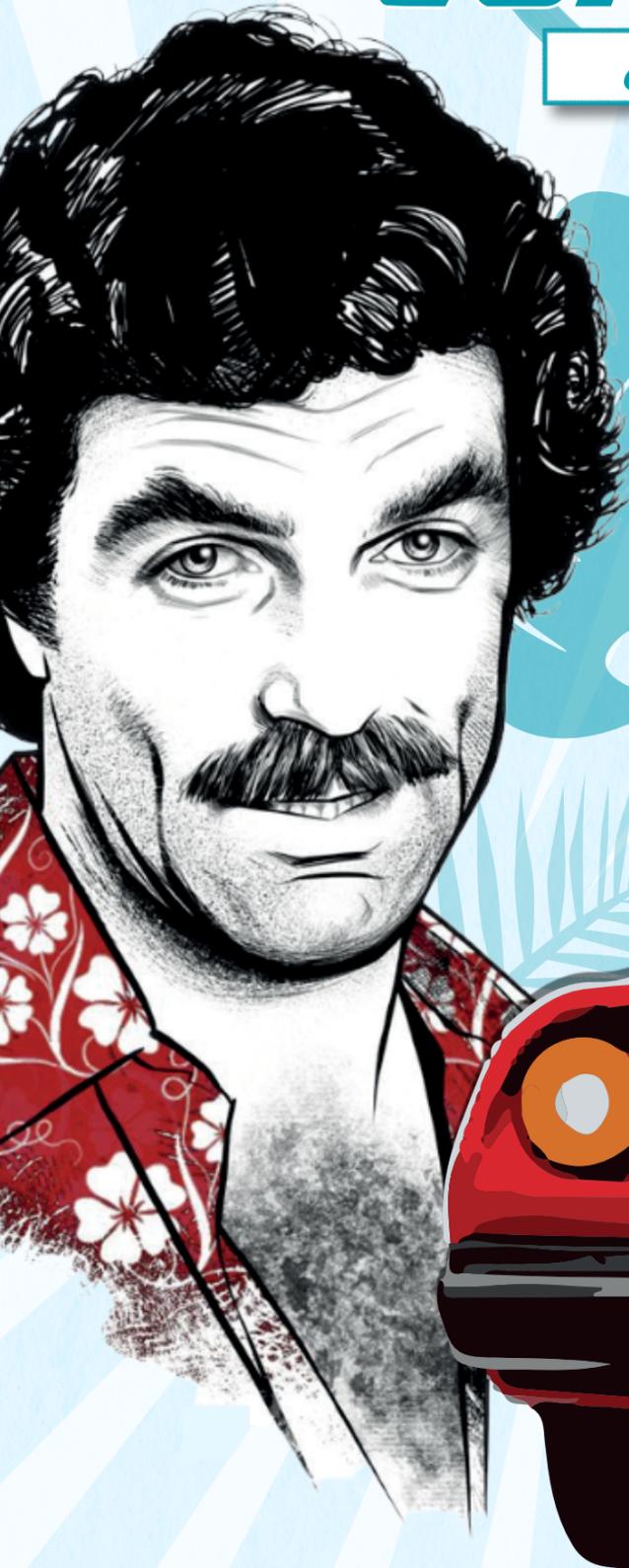
2eme BOSSON Christian : 100 €

3eme GROBEL Marguerite : 50 €



Les lauréats pourront venir chercher leur bon d'achat à la mairie

concentration
de
**Véhicule
de
collection**
6ÈME ÉDITION



**SAMEDI
9 AVRIL**
DÈS 10H00-11H30
PLAGE DE TOUGUES
CHENS-SUR-LEMAN

**EXPOSITION DE VOITURES
DE COLLECTION**



Nous sortons de deux ans de pandémie et voilà qu'une guerre sonne à nos portes.

Espérons que nous pourrions quand même retrouver un peu de calme et de sérénité.

Malgré le passe sanitaire et ses contraintes, le concert de Noël du 18 décembre 2021 a pu avoir lieu. Nous avons accueilli de nombreuses personnes pour applaudir l'harmonie d'Hermance et Chens'anim a pu offrir vin chaud et châtaignes grillées.

A l'heure où j'écris ces mots nous préparons avec assiduité le prochain vide grenier du dimanche 3 avril. Les réservations vont bon train et on se réjouit de vous retrouver.

Normalement, nous organisons le **samedi 11 juin** la Fête de la musique et le **samedi 27 août** la Fête de la bière.

A bientôt à Chens.



AUTRES ÉVÉNEMENTS À VENIR

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Rejoignez-nous à 11h devant la mairie pour le départ du cortège



14 JUILLET À TOUGUES

Venez fêter avec nous le 14 juillet dans le parc de Tougues ! A partir de 19h



DONNEURS DE SANG DU BAS-CHABLAIS

Qu'est-ce que le don de sang ?

Le don de sang consiste en un prélèvement de votre sang sur un site de collecte mobile. Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable. Par ailleurs, les produits sanguins ont une durée de vie limitée et les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des malades.

Quelle est la durée et les étapes d'un don de sang ?

Un don de sang dure en moyenne 1 heure 4 étapes qui vont de l'accueil à la collation. Et en 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies.

Accueil et inscription

L'équipe de l'EFS vérifie votre identité, enregistre votre dossier et vous remet un questionnaire pour préparer l'entretien préalable au don.

Entretien préalable au don

Avant chaque don, un médecin ou un(e) infirmier(e) habilité(e) réalise cet entretien confidentiel. Il s'assure que vous pouvez bien donner votre sang dans le respect de votre sécurité et de celle du patient.



Prélèvement

Votre sang est prélevé à l'aide de matériel stérile et à usage unique. Lorsque vous êtes nouveau donneur, une mesure de votre taux d'hémoglobine est effectuée afin d'identifier une éventuelle anémie.

Pause A

Après votre don, récupérez lors de la pause A. Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation, de s'assurer de votre bonne récupération après le don et de vous donner envie de revenir !

Collecte de Sang à Douvaine : Espace Associatif de 15h30 à 19h30

Rendez-vous :

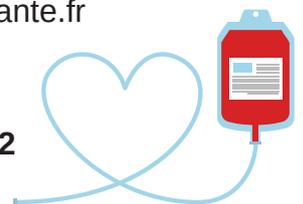
mon-rdv-donusang.efs.sante.fr

Mardi 31 Mai 2022

Mardi 20 Septembre 2022

Mardi 26 Juillet 2022

Mardi 06 Décembre 2022



CONCOURS DE PÉTANQUE

Les Donneurs de Sang Bénévoles du Bas-Chablais organisent leur concours de pétanque en doublette

Il aura lieu le **Dimanche 26 Juin** au Stade de Foot de Douvaine aux non licenciés

Inscription à partir de 12h30, concours à 13h30 au tarif de 18 € par équipe.

Buvette et petite restauration sur place

Renseignements au : 06 10 23 34 45.



Les Donneurs de Sang du Bas-Chablais vous attendent nombreux pour cette après-midi festive.



NAISSANCES

NOM, PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
CALENGE Dominic	18/01/2022	ANNEMASSE
HENRY PERDRIX Sacha,	10/02/2022	THONON-LES-BAINS
KHALDI Omnia	14/02/2022	ANNEMASSE
LOECHLEITER Simon	07/03/2022	THONON-LES-BAINS



MARIAGE

PIMONT Margaux et DUBI Bastien	07/01/2022
BERNA Roxane et JAMON Elsa	05/02/2022



DÉCÈS

NOM, PRENOM	DATE DE DECES	LIEU DE DECES
HOURDEBAIGT Marie-Lise veuve TOURAIS	23/02/2022	CHENS-SUR-LEMAN



Chens'Pratique



Mairie	04.50.94.04.23
www.chens-sur-leman.fr	Fax 04.50.94.25.07
Police Municipale	06.84.50.03.07 07.71.18.59.96
CCAS	06.65.70.53.43
Poste	04.50.94.31.41
Ecole Primaire	04.50.35.43.47
Ecole Maternelle	04.50.94.14.30
Restaurant Scolaire	04.50.82.70.73
Centre de Loisirs	06.87.69.14.97
Médiathèque ludothèque	04.50.94.24.18
Micro crèche Loucalé	06.32.71.94.38

INTERCOMMUNALITÉ

Thonon Agglo	04.50.94.27.27
SEMV - Eaux des Moises et Voirons	04.50.72.40.26
Centre de secours de Douvaine	04.50.94.30.64
CIAS Thonon Agglo	04.50.31.25.00

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Douvaine)	04.50.94.00.09
Police	17
SAMU	15
Pompiers	18
Eaux (urgences) Permanences	06.86.46.06.28
Services administratifs	04.50.72.40.26
EDF (Permanence)	0810.33.30.74
GDF (Permanence)	0810.43.30.74
Allo Service Public	3939
Mission Locale du Chablais	04.50.94.01.41
Maison Paroissiale (Paroisse Saint Jean Baptiste)	04.50.94.01.47
Alpes Léman Taxis	04.50.94.14.77 06.74.53.42.65
ABC Accueil Taxis	06.68.30.29.22

SANTÉ BIEN-ÊTRE

ARMINJON Stéphane (médecin généraliste)	04.50.94.74.93
BOISBUNON Elisabeth (kiné)	04.50.94.77.07
VERRY Céline (infirmière)	06.08.76.74.16
EPINETTE Solène (ostéopathe)	06.58.96.56.42
WEISSE Carolina (psychologue clinicienne)	06.25.75.88.17

DOUCE HEURE ET CENT CIELS	06 21.97.71.55
Soins corporels énergétiques (Annick Titone)	
SHANTI YOGA STUDIO	06.30.39.58.37
DORIER Sarah (Luxopuncture)	07.78.88.68.86

COMMERCES - ARTISANS

Les Fournils du Lac	04.50.85.19.16
Boulangerie	
Le Chensinois	04.50.94.17.55
Bar - Tabac - Presse	
VIVAL (Superette)	04.50.94.08.92
PAULA Coiffure	04.50.35.49.40
Côté Jardin	04.50.94.04.18
FAVRE 4 TP	04.50.94.04.18
L'ATELIER (Fabrice Détraz)	06.50.66.90.98
ALAIN Peinture	06.08.47.20.12
LAUR'EAU (M. Lauro)	06.07.49.48.19
JLSA (Bois de chauffage)	09.51.91.36.35 06.24.17.64.34
Pêcherie CARRAUD	04.50.94.18.67
Laurent	06.36.28.66.59
Pêcherie CARRAUD	04.50.94.04.71
Serge et René	
Pêcherie COLLET Gilles	04.50.94.30.10
Caveau de dégustation	04.50.35.29.01
SAS Fichard (Crépy, vins de Savoie)	
Le Club des Copains	04.50.94.37.62
Pension canine	
Angelo PETRINO	06.12.32.87.87
Dépannage, installation, rénovation, aménagement	
Hubert VEDOVOTTO	06.88.31.28.92
Maçonnerie et taille de pierre	
Acquaconcept74	06.22.02.39.30
(plomberie - chauffage - adoucisseurs)	
Monnet Grégory	06.59.24.77.72
Artisan électricien	

RESTAURANTS

Restaurant du Port	04.50.94.28.19
Restaurant Côté Lac	04.50.94.04.16
Restaurant L'Escale	04.50.35.42.22
Auberge de la Devinière	04.50.94.04.19

**Dernier délai pour l'envoi de vos publications pour
le prochain numéro :
11 septembre 2022
chensinfos@gmail.com**